Département
de la MOSELLE

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Nombre des Conseillers
élus : **15**

fonction : **15**

Conseillers présents : **11**

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 octobre 2026

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : Mme SINDT Béatrice ; M. KIEFFER Michel ; M. GABRIELE Jérôme ; Mme FILET Corinne ; Mme LANG-FENDT Céline ; M. BERGER Laurent ; M. HIRTZ Thiébaut ; Mme SCHMIT Christelle ; Mme WOLFF Elsa ; Mme SINDT Valentine
Absent excusé : M. MARCELLI Noa
Présents par procuration : Mme BERNARD Adeline donne procuration à M. BERGER Laurent
M. COSYN Yves donne procuration à M. HOCHARD Guy
M. LINSTER Nicolas donne procuration à Mme FILET Corinne

5 – Préavis de départ F5 « Rue Abé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de Madame MARTEAU Anaïs faisant part de son intention de résilier son contrat de location pour l'appartement F 5 situé 1 « Rue de l'Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck, le préavis arrivera à terme le 14/12/2026.

Monsieur le Maire informe le conseil que l'état des lieux de sortie n'ayant pas encore été effectué, la caution d'un montant de 950.00 € payée par titre N°152/B36/2024 sera restituée sous réserve de dégradations constatées à la sortie effective de l'appartement qui seront consignées dans l'état des lieux de sortie.

Pour la régularisation des charges, les relevés et les calculs seront effectués également au moment de l'état des lieux de sortie et la régularisation sera effectuée en conséquence.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte le préavis de Madame MARTEAU Anaïs arrivant à échéance le 14/12/2026 et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 20 octobre 2026
Le Maire, Guy HOCHARD

MAIRIE DE KERLING LES SIERCK
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MOSELLE(57)

Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20261020-0520102026-DE
Date de télétransmission : 22/10/2026
Date de réception préfecture : 22/10/2026